

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BAGNOAIS

Compte-rendu Assemblée Générale n°13

Vendredi 31 mars 2023 à 18h

Salle du Foyer Municipal de Bagnols-en-Forêt

Personnes présentes : cf feuille de présence en **Annexe 3**

(pour des raisons de confidentialité cette annexe est disponible sur demande)

Membres présents : 19

Membres représentés : 6

Membre excusé : 1

Auditeurs libres : 3

Evelyne Desmeulles remercie les personnes adhérentes présentes, ainsi que Monsieur le Maire, Mme Sylvie PÉLISSIER, adjointe aux Associations et Mme Brigitte CAUVY, conseillère municipale en charge de la culture et du patrimoine. La présidente souligne, avant d'ouvrir officiellement la séance, que Marie-Louise Magail met à la disposition de chaque personne présente, l'Arbre Généalogique de la famille Magail. Famille qui, à partir de 1477, est venue de Pieve Di Tecco repeupler et participer à la création du nouveau village de Bagnols qui avait été pillé et rasé plus de 80 ans auparavant. Quelques-unes des personnes présentes ont pu s'y retrouver ou y reconnaître quelques ancêtres.

1-Rapport moral et d'activités :

Evelyne Desmeulles, présidente de l'association, dresse le bilan de l'année écoulée :

Le nombre d'adhérents en 2022 est de 26. Nous enregistrons une baisse de 2 adhérents par rapport à 2019 (pour mémoire 2020 et 2021 ont été deux années blanches par suite de la COVID).

Actions et démarches réalisées :

- **20 mai et 23 juin** : animations avec les scolaires, 32 élèves de CM1 ont tout d'abord participé à différents ateliers, au Foyer Municipal, axés sur

l'exploitation de la forêt dans la première moitié du 20^{ème} siècle à Bagnols. Puis une deuxième journée leur a été proposée dans la forêt de Marie-Louise et René Magail pour la mise en application. Les enfants ont entre autres appris à reconnaître les principaux arbres qui peuplent nos forêts provençales et ont aussi assisté au « lever de liège » grâce à une démonstration de René Magail.

- **3 septembre** : participation à un rassemblement, au collège de Montauroux, dans le cadre d'un collectif des Associations en Pays de Fayence créé récemment auquel SPB a adhéré. Cela permet de se faire connaître au-delà de notre village, d'enrichir les contacts, les idées et d'échanger.
- **10 septembre** : participation à la journée des associations organisée par la mairie de Bagnols. Force est de constater que notre stand n'attire pas les foules. Réfléchir à un moyen d'être plus visible : proposer un jeu sur le patrimoine local par exemple en direction des enfants, des adultes... ?
- **15 septembre** : animation avec une classe de CM1/CM2 autour du Moulin de Ste Anne. 26 élèves ont bénéficié de plusieurs ateliers où on leur a expliqué la Moisson d'Antan avec outils et savoir-faire à l'appui, le fonctionnement d'un moulin à vent et la culture du blé grâce à plusieurs vidéos. Plusieurs types de céréales et farines leur ont été présentés. Plus créatif : chacun a pu exprimer ses talents de créateur en dessinant à la « manière de » à partir d'œuvres de peintres connus et moins connus en relation avec le thème de la journée.

Un grand « MERCI » à Marie-Louise et René, nos précieuses Mémoires du passé de notre village, à Monique, notre artiste aux multiples talents, qui a réalisé tous les dessins présentés aux enfants. Merci à tous les trois pour leur présence et leur participation active qui ont permis le bon fonctionnement des ateliers.

Un merci également à Éva Martin et aux Services techniques de la Mairie qui ont su répondre efficacement à nos appels quand nous en avons besoin.

- **17 septembre** : début des Journées du patrimoine

La chapelle Ste Anne a été ouverte toute la journée avec une exposition des dessins réalisés par les élèves de l'école. Le matériel (outils, photos, commentaires...) utilisé lors de la journée du 15 a également été exposé. Une fréquentation en demi-teinte, peu de parents se sont déplacés !

L'après-midi, Marie-Louise a guidé une petite dizaine de personnes sur le boulevard du Rayol afin d'observer nos différents Oppidas, témoins de notre Histoire, pour arriver à la **Chapelle St Antoine**, ouverte pour l'occasion et plutôt méconnue des Bagnolais.

Le soir, le duo Joly's Contes a enchanté une petite vingtaine de personnes avec quelques contes d'Alphonse Daudet, autour du **Moulin de Ste Anne**. Une telle manifestation a déjà connu plus de succès, ce qui ne nous a pas empêchés de partager un moment supplémentaire de convivialité autour du verre de l'amitié.

- **18 septembre : suite des journées du patrimoine**

Le matin, une conférence sur « la romanité à Bagnols » a été présentée par Caroline Carlon (consultante en recherches historiques) et Céline Beauchamp (archéologue qui a participé aux fouilles préventives au quartier Rousseau). **La chapelle St Denis**, construite sur une villae gallo-romaine, a été le lieu idéal pour cette conférence. Marie-Louise nous a également éclairés de ses commentaires suite aux fouilles auxquelles elle a participé avec Monsieur Désirat sur le site lui-même, il y a une bonne cinquantaine d'années. Cette prestation d'une grande qualité a mobilisé, à peine, une vingtaine de personnes ! Nous sommes toujours en attente d'un article résumant cette intervention !

Quelques fidèles ont partagé un pique-nique sur le pré St Denis puis ont écouté la conteuse Claudia Mad'Moi Zelle.

Pour terminer ces journées, c'est au tour de **la Chapelle Notre Dame** d'ouvrir ses portes. Elle a accueilli une soixantaine de personnes attirées par un concert d'une heure donné par un jeune quatuor à cordes venu d'Aix-en-Provence (dans le cadre du Festival de Quatuors à Cordes en Pays de Fayence) puis d'un mini-concert donné par la chorale de Bagnols, qui ont enthousiasmé le public.

Merci à Mme Ipperti et M. Audibert qui nous ont permis de bénéficier d'une telle qualité de concert.

Merci également à Mme Péliissier et à Mme Cauvy qui nous ont bien facilité les choses pour l'obtention du matériel, les photocopies et le ménage au niveau de St Denis.

- **23 novembre : rencontre avec Monsieur le Maire afin d'évoquer la problématique des Grottes de la Bouverie supposées être situées sur la commune de Bagnols alors que la commune de Roquebrune les dit siennes.** Marie-Louise a pu ainsi présenter de nombreux documents en sa possession à

Monsieur le Maire qui s'est montré attentif à nos remarques et aux informations que nous lui avons données. Nous avons également fait part de notre souci quant à la préservation des sites archéologiques (Bayonne, Castel Diaou, la Forteresse, la Gardiette) qui semblent être des lieux particulièrement utilisés par les Vététistes. A l'issue de cette réunion, il avait été décidé qu'une nouvelle rencontre pourrait avoir lieu courant janvier avec M. Fleury (conseiller municipal qui s'occupe particulièrement de la création et/ou la restauration de sentiers forestiers) et de Mme Cheval (adjointe à l'environnement) afin de mieux comprendre les actions menées, confronter les idées de chacun et se mettre d'accord sur des actions à venir. Cette réunion n'a pas encore eu lieu. Par suite d'une relance de ma part, M. le Maire m'a adressé le 9 février 2023, un courriel, dont je vous cite une partie du contenu :

« Je vous confirme que l'Equipe municipale a bien pris en charge le dossier et qu'elle a commencé à effectuer des reconnaissances sur le terrain, mais elles s'avèrent encore insuffisantes. La détermination exacte de la propriété de ces grottes nécessitera certainement l'intervention d'un géomètre, seul capable de définir très précisément les limites séparatives entre les communes de Bagnols en Forêt et Roquebrune sur Argens.

« Quand nous aurons fait chiffrer cette dépense et mené quelques prospections complémentaires sur le terrain, nous reviendrons vers vous pour fixer une réunion dans laquelle nous vous ferons part des résultats de nos investigations. »

M. le Maire nous communique la situation actuelle : quelques personnes de l'équipe municipale se sont rendues sur le terrain pour relever l'emplacement des bornes napoléoniennes. En l'état actuel, il semblerait que deux grottes soient sur le territoire de Bagnols et deux sur le territoire de Roquebrune. La suite va consister à recourir à un géomètre-expert pour diligenter un bornage contradictoire. M. le maire souhaite approfondir le cadre juridique au cas où la commune de Roquebrune ne reconnaîtrait pas les droits de Bagnols sur ces grottes, afin de minimiser les risques d'engagement des fonds publics de la commune.

Cette réponse ne satisfait pas Marie-Louise Magail, très impliquée sur ce dossier et qui a à cœur la conservation et la pérennité de notre Patrimoine Bagnolais ! Elle interpelle le maire en lui reprochant son immobilisme. Très indignée, Mme Magail reproche également au maire une dégradation des chemins forestiers liée à la mise en place de trop de nouveaux chemins utilisés

de manière trop intensive par des vététistes peu soucieux des randonneurs à pied.

Dossier à suivre ! L'association ne manquera pas de revenir auprès de la mairie afin de savoir où en sont les démarches de la municipalité et quelles décisions seront prises pour la préservation de notre Patrimoine quel qu'il soit !

Projets à venir :

- Poursuite des **interventions au niveau des classes de l'école** avec des visites dans les rues de notre village et des ateliers autour du Moulin. Au cours d'une réunion le 17 mars avec les enseignants concernés il a été décidé que 4 classes vont participer à ces journées ou ½ journées : 1 classe de CM1/CM2 ainsi qu'une classe de CE2/CM1 à Ste Anne et une GS/CP ainsi qu'un CE1 pour une promenade sur les traces de notre passé.
Ces rencontres ne peuvent être menées à bien que si l'on est plus nombreux à encadrer car pour l'heure le nombre d'intervenants est trop juste. Il ne faut pas que l'on ait de défections le jour J !
- **Une balade Nature** avec la guide naturaliste Marjorie Ughetto avec pour thème « Les plantes comestibles et aromatiques ». Cette balade aura lieu le mardi 18 avril à partir de 14h au pont de l'Endre.
- **Evolution du site Internet dans un cadre plus professionnel**, qui permettra de faire connaître l'association au plus grand nombre, de communiquer indépendamment sur les actions menées et de susciter de nouvelles adhésions qui pourront aider à la réalisation de nos projets.
Une personne qui souhaite rester discrète, se propose donc de nous aider bénévolement à ce travail qui permettra à l'association de faire peau neuve, de se doter d'un logo, d'un site web plus attractif, d'une présence sur Facebook pour plus de visibilité, de bénéficier d'un design clair, structuré et adaptable aux différents écrans et d'un blog avec un article par mois.
Cette personne s'est déjà mise au travail et nous a donc proposé un modèle de logo décliné en noir et blanc puis en couleurs. Le choix est soumis au vote (voir annexe en PJ).
- **Enregistrements vidéo de nos Mémoires du village** (Marie-Louise et René Magail) : dans le souci de conserver la mémoire des savoir-faire d'Antan, nous souhaitons grâce à quelques reportages vidéo, enregistrer gestes et explications précieuses que pourront nous livrer René et Marie-Louise. Pour ce faire, nous souhaiterions bénéficier, si possible, d'une aide matérielle de la

mairie pour réaliser ces enregistrements ou d'un contact susceptible de nous aider (prestataire vidéo...).

Mme Cauvy se renseigne auprès d'Eva Martin afin de voir si M. Garnier, qui a déjà réalisé des vidéos pour la mairie, serait disponible étant entendu que SPB le rémunérerait.

- **Les journées du Patrimoine (16 et 17 septembre 2023)** : dans l'optique de créer des synergies avec d'autres associations de notre commune, il nous paraît opportun de travailler avec Arkéodidacte afin de faire des liens entre les outils utilisés lors de la période préhistorique et ceux utilisés dans une période plus proche de nous. Ainsi, SPB pourrait projeter l'une des vidéos réalisées sur un thème qui sera défini (les outils agricoles semblent être la piste la plus probable) et être mise en parallèle avec l'intervention d'un conférencier choisi par Arkéodidacte. Afin de pérenniser toutes ces informations, l'année suivante, des panneaux pédagogiques, illustrés de photos représentant des outils de deux périodes éloignées pourront alimenter une nouvelle promenade archéologique sur le site du Carex.

Parallèlement, Marie-Louise ouvrira au public sa **vitrine au centre du village**. Un planning avec des horaires précis sera établi car les visites ne pourront se faire qu'en petits groupes (5 personnes max à la fois). René pourra présenter à l'extérieur des outils en expliquant à quoi ils servaient et comment on les manipulait. Ces démonstrations pourront peut-être se faire sur la place de la Mairie.

Une demande d'occupation de la place de la Mairie devra être déposée à la mairie.

Nous envisageons également un **concert en soirée** (le samedi) de la **chorale** de Bagnols dans la chapelle Notre Dame. Nous avons également pris contacts avec **le festival des Quatuors à Cordes en Pays de Fayence** qui pourrait intervenir le dimanche à 11h.

- **Le moulin Sainte Anne** : il est envisagé une mise à jour des devis concernant les travaux à l'intérieur du moulin (planchers, escalier, verrière...) en ayant recours à un architecte si la mairie nous confirme la disponibilité d'une ligne budgétaire pluriannuelle pour réaliser ensuite les aménagements intérieurs nécessaires à l'utilisation culturelle et touristique de ce lieu.

Merci à la mairie de nous confirmer formellement la validité de cette démarche afin que l'association ne dépense pas d'argent inutilement.

- **La chapelle St Denis** : un contact téléphonique a eu lieu avec la Fondation du patrimoine. Nous sommes en attente d'une réponse pour voir si nous pouvons engager un travail avec cette fondation et, dans l'affirmative, définir la façon dont nous allons pouvoir agir avec leur aide.
- **Marché d'Antan, 16 avril** : ouverture de la vitrine de Marie-Louise.

Il est procédé à un vote à main levée pour approuver le rapport moral et d'activités 2022 :

Le rapport moral et d'activités 2022 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Il est procédé à un vote à main levée pour approuver le rapport des projets à venir pour l'année 2023.

Le rapport des projets à venir pour l'année 2023 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

2-Rapport financier.

Christian Desmeulles, en tant que trésorier, apporte l'éclairage suivant sur les documents comptables :

2.1 Exercice 2022 : (Annexe 1).

2.1.1 Compte d'exploitation : c'est la synthèse financière des événements de l'année dernière. Le total ressort à 2750€ à rapprocher des 3480€ du budget prévisionnel : la différence vient essentiellement de la non-réalisation de l'action concernant la réunion des anciens du village à cause des cas encore fréquents de Covid au dernier trimestre 2022.

- Dépenses : en augmentation notable (le poste prestations augmente de 1200€)

- Recettes : en augmentation grâce à l'apport des cotisations (510€)

- Résultat : perte de 980€

2.1.2 Bilan : il traduit l'évolution à travers le temps du patrimoine de l'association depuis sa création.

Compte-tenu que l'association n'a pas contracté de dettes et que le compte d'exploitation fait ressortir une perte de 980€, mécaniquement le bilan diminue d'autant et s'établit à 5070€.

Pour les personnes souhaitant plus de détails, le trésorier signale qu'elles peuvent consulter un exemplaire papier et met à disposition les documents qu'il vient de commenter.

2.2 Budget prévisionnel 2023. (Annexe 2).

C'est la prévision pour l'année en cours des dépenses et recettes classées par nature.

Il intègre à la fois des dépenses de fonctionnement (assurance, adhésions à des organismes, petites fournitures etc...) à hauteur de 680 € et des dépenses « d'investissements » sous forme d'actions/projets décrites dans le rapport moral/d'activités et formalisées dans le dossier de subvention. Pour répondre à la demande de la mairie, le chiffrage de ces actions a été isolé et ressort à 2600 €. Le budget global s'élève donc à 3280 € (baisse de 200 € par rapport à 2022). Cela traduit notre espoir et notre volonté de continuer sur la lancée de l'année dernière, avec le support de la mairie, pour faire de 2023 une année riche en événements. Nous appellerons donc la cotisation 2023 à 20 € et 30 euros pour un couple. Si la réalité de 2023 est proche des prévisions, il ressortira donc un résultat négatif de 630 € qui viendrait diminuer d'autant le bilan du prochain exercice.

Approbaton des comptes :

Il est procédé à un vote à main levée, pour approuver le rapport financier et comptable de l'année 2022.

Le rapport financier et comptable 2022 est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Approbaton du budget prévisionnel :

Il est procédé à un vote à main levée, pour approuver le budget prévisionnel 2023.

Le budget prévisionnel 2023 est accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4- Conclusion :

Nous espérons que, cette année, avec la mise en place de notre site, notre association bénéficiera de davantage de visibilité et, en conséquence, nous apportera plus d'adhérents et donc plus d'aides pour les activités scolaires. D'autre part il serait souhaitable qu'un relais puisse s'opérer en cas de défections afin que l'activité proposée ne soit pas reportée voire annulée !

5- Questions diverses :

- Idée de dédier une place, une rue à Monsieur Désirat qui a joué un rôle important, avec les moyens de son époque, dans la reconstitution de l'histoire de notre village.

Monsieur le Maire nous informe qu'il n'a pas soumis ce projet à son équipe. Il est souhaitable que des propositions soient faites. A réfléchir !

- Faire appel aux personnes qui posséderaient des photos, des cartes postales anciennes ainsi que de vieux objets afin de les numériser pour notre musée virtuel.
- Jacqueline Biarrotte propose de solliciter André Guignon : Evelyne et Christian le contacteront.

Mme Péliissier propose qu'on lui soumette un texte qu'elle transmettra afin qu'il paraisse sur l'application « Maire et Citoyens ».

- Jacques Lacomme propose que, lors du concert de la chorale, des chants traditionnels soient mis au programme, par exemple le texte dédié à Ste Anne, qui pourrait être mis en musique.

Eliane Benoît et Evelyne desmeulles se chargent de faire des propositions et d'en parler tout d'abord au responsable de la section chorale.

Fin de la réunion à 19 heures 20 suivie par un verre de l'amitié où des échanges intéressants ont eu lieu (entre autres : renommer la place du Rond en mémoire de M.Désirat, solliciter les anciens du village d'abord de manière individuelle pour limiter les risques sanitaires...)

ANNEXE 1 : SITUATION FINANCIERE S.P.B DU 01/01/2022 AU 31/12/2022
COMPTE D'EXPLOITATION exercice 2022

BILAN au 31/12/2022

DEPENSES	Banque	Caisse	RECETTES	Banque	Caisse		ACTIF		PASSIF	
Frais bancaires	69.78		Cotisations-dons	410	100				Report à nouveau	6047.57
Petites fournitures	185.15	108.13	Subventions	1400			Compte épargne	0	Résultat 2022	-979.76
Assurances	112.22									
Frais postaux		13.92								
Défraiements Prestations	2000						Caisse	66.72		
Sorties livres		21	Participation des membres							
Réceptions	382.54	47.02	Produit financier		50		Banque	5001.09		
Sous-Totaux	2749.69	190.07	Sous-totaux	1810	150				Dettes Court terme	
Résultat			Auto-financement	939.69	40.07					
Total	2749.69	190.07	Total	2749.69	190.07		Total	5067.81	total	5067.81

Résultat : -979.76 euros

C.Desmeulles Trésorier

M. Lebihan secrétaire

E.Desmeulles présidente

ANNEXE 2 : BUDGET PREVISIONNEL (fonctionnement et actions) du 1/01/2023 au 31/12/2023

DEPENSES				RECETTES					
				achats	serv.exter	autres servi			
BUREAUTIQUE/CONSOMMABLES	50	50							
PETITES FOURNITURES	50	50					COTISATIONS		500
ASSURANCES R.C	120	0	120	0					
SERVICES BANCAIRES	60	0				60	SUBVENTION MAIRIE		2000
RECEPTIONS/DEPLACEMENTS	400	100		0		300			
							Participations aux sorties		100
sous-total fonctionnement	680	200		120		360			
stockage et exploitation d'archives	700	100		0		600	produit financier		50
animations scolaires	1000	1000		0					
balade nature	500	0		0		500			
expo carex/arkéodidact	400	400							
sous-total actions	2600	1500		0		1100			
sous-total dépenses	3280	1700		120		1460	sous-total recettes		2650
	0						déficit/auto-financement		630
TOTAL	3280						TOTAL		3280

C.Desmeulles

M.Le Bihan

E.Desmeulles

trésorier

secrétaire

présidente